

4.11

LES “ CONTRE DE RÉPÉTITION ”

(24-05-16)

INTRODUCTION

L'étude du Contre après *Ouverture faible au niveau 2* a servi d'initiation à un concept particulier. Soit le fait que **l'enchère Contre est très utile quand il y a des contextes présentant des enchères conventionnelles** étant donné qu'il est alors possible de déclarer la **répétition** d'une enchère pour affirmer une signification en "miroir"

Et le *Contre de répétition “toujours transfert” à Sans-Atout* en est un bel exemple au point suivant.

4.11.1 LE CONTRE DE RÉPÉTITION “TOUJOURS TRANSFERT” À SANS-ATOOUT

Parce qu'il peut être facilement employé **intuitivement**, on serait porté à croire que le concept “de répétition” est trop simpliste pour mériter d'en faire une convention.

Cette impression est d'autant plus renforcée par le fait que la systématisation de ce concept oblige à déterminer précisément des contextes spécifiques pour chaque type de “répétition”. Ce qui est très difficile, voire impossible, les partenaires n'utilisent pas un système de communications suffisamment élaboré et structuré.

Entrons maintenant dans le vif du sujet de ce sous-thème propre aux règles de l'Ouverture à 1 SA..

Le **Chapitre 10** s'occupe entièrement de toutes les règles et conventions pour répondre et redéclarer après **Ouverture ou Réouverture à Sans-Atout**.

Il enseigne le langage du SANS-ATOOUT de la base Standard à un niveau avancé de

4.11- 1

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

telle sorte que vous allez améliorer régulièrement vos scores. Les enseignements de ce Chapitre sont tels que vous allez vouloir et pouvoir utiliser plus souvent cette ouverture (*qui n'est pas très fréquente, et encore moins fréquente dans les mains “préparées” justement parce qu' il est difficile de faire mieux en général que la moyenne*).

En effet, le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* recommande d'utiliser l'Ouverture/Réouverture à 1 SA avec la main semi-balancée : **5-4-2-2** si au moins 6 cartes en Majeure, en plus la main 5-3-3-2 (ce qui est déjà standardisé). De même, le pointage conseillé est maintenant de **16 HL incluant le Complément, et 19 HL** lorsque la main est trouée (ce qui autorise 1 point de transition négatif); alertable comme 15-19 HL et semi-balancée.

La première chose à savoir pour le sujet en cours est que la stratégie du **TRANSFERT** après Ouverture à Sans-Atout est **toujours en application** tant pour l'équipe en offensive qu'en défensive d'enchères .

Bref, il y a **“toujours transfert”** même en cas de surenchère adverse (intervention) dans le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*; ce qui n'est pas le cas habituellement même chez ceux qui utilisent les *transferts*.

**PRINCIPE 4.11.1:1 DÉFINITION DU CONTRE DE RÉPÉTITION “TOUJOURS TRANSFERT”
À SANS-ATOUT**

Ce Contre répète la couleur nommée par la surenchère adverse pour permettre de maintenir la convention du TRANSFERT lors d'une réponse après toute Ouverture/Réouverture à Sans-Atout.

Voici les contextes courants d'Ouverture (et Réouverture) à Sans-Atout où il y a une demande systématique de transfert:

- ▶ pour une Majeure cinquième au niveau 2 ou 3,
- ▶ 2 Majeures quatrièmes (*2 Trèfles Stayman*) au niveau 2 ou 3,
- ▶ et pour les mineures (*2 Piques Stayman*),
- ▶ transferts invitatifs au chelem en mineure forte (*3 Co, 3 Pi*).

**

4.11- 2

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

N.B. Les enchères invitatives au chelem sont étudiés spécifiquement dans leur sous-thème respectif car il n’y a pas possibilité d’y faire un Contre de répétition vu leur obligation de montrer au saut d’enchères.

**PRINCIPE 4.11.1:2 CONTEXTE DU CONTRE DE RÉPÉTITION “TOUJOURS TRANSFERT”
À SANS-ATOUT**

L’enchère Contre répète la couleur nommée par la surenchère qui suit immédiatement la *PREMIÈRE ENCHÈRE À SANS-ATOUT* du partenaire dans le contexte d’une :

- ▶ Ouverture à Sans-Atout au niveau 1, 2 ou 3,
- ▶ Réouverture à Sans-Atout au niveau 1, 2
- ▶ et le Contre de Surenchère après Ouverture adverse à 1 Sans-Atout.

Voici quelques exemples courants où la demande de transfert se doit d’être systématique et qui, en présence de surenchère adverse, ne pourrait pas avoir lieu sans un Contre de répétition.

Ex. 4.11.1:1	1	2	3	4
a)	1 SA	2 Co	Contre	Passe
b)	2 SA	3 Ca	Contre	Passe
c)	1 SA	2 Tr	Contre	Passe
d)	1 SA	2 Pi	Contre	Passe
e)	2 Pi	2 SA	3 Pi	Contre
f)	1 Tr	1 SA	3 Tr	Contre
g)	1 SA	Contre	2 Ca	Contre

4.11- 3

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Commentaires :

- a) Transfert en Majeure cinquième demandé par le répondant pour le Pique.
- b) Transfert en Majeure cinquième demandé par le répondant pour le Coeur.
- c) Transfert en Majeure avec 2 Trèfles Stayman.
- d) Transfert en mineure avec 2 Piques Stayman.
- e) Transfert en mineure avec 3 Piques Stayman après Réouverture à SA
- f) Transfert en Majeure avec 3 Trèfles Stayman après Réouverture à SA
- g) Transfert en Majeure cinquième demandé par le répondant pour le Coeur après Réouverture par le *Contre de Surenchère après ouverture à 1 SA adverse*.

Pour terminer ce point, il faut porter attention au fait que l'on nomme habituellement *CUE-BID* : toute enchère qui répète la couleur d'un adversaire.

Il s'agit techniquement, de nos jours, d'une étiquette trop générique; car cela ne donne pas de signification particulière à l'enchère, si ce n'est que l'enchère n'a pas un sens naturel.

Pour des raisons d'apprentissage, il est préférable d'appeler un CONTRE DE RÉPÉTITION, quelque'il soit, par son **nom propre complet**. Apprendre par concept exige un effort de logique mais c'est le meilleur moyen pour arriver à jouer au bridge avec fluidité (intuition rationnelle) et succès.

4.11- 4

411.2 CONTRE DE RÉPÉTITION SUR CUE-BID DIRECT “ FORT ”

Le Cue-Bid Standard (ou *Cue-Bid direct ou fort*) est l’enchère d’origine et il est encore passablement utilisée pour son effet obstructif faisant croire que cela va aider à remporter les enchères. Au contraire, il s’agit d’un **gaspillage d’espace** dans l’échelle des enchères.

C’est se causer soi-même de l’obstruction pour un potentiel de jeu possédant la grande majorité du pointage, ce qui requiert plutôt un maximum d’espace pour communiquer.

Car, contrairement à ce que l’on pourrait croire, **plus le niveau du contrat est élevé, plus il faut être précis, sinon tout le monde trouve le même contrat**. C’est le concept de l’effet *DYNAMIQUE INVERSÉE DES ENCHÈRES* (V. Tome 1, p. 253 ...).

Ce Cue-Bid n’est pas utilisé dans le système enseigné mais il faut savoir s’en défendre lorsque l’on y fait face.

De plus, la récupération de ce contexte permet de l’attribuer à une autre fonction qui, lui, vise à récupérer les *mains disqualifiées* par les enchères adverses. En clair, le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* **n’utilise pas** le *Cue-Bid direct fort*. Il faut seulement le connaître pour s’en défendre.

Notez qu les significations des enchères Cue-Bid sont détaillées au **Chapitre 6 : Les Cue-Bid**). Elles ne seront donc que brièvement décrites pour les besoins du Contre de répétition.

PRINCIPE 4.11.2 CONTRE DE RÉPÉTITION SUR CUE-BID DIRECT “ FORT ”

Le RÉPONDANT qui déclare un *Contre de répétition* immédiatement après un Cue-Bid direct “fort” (ou Standard) affirme posséder :

- **la majorité environ des 8 PH résiduels,**
- **et un soutien au moins troisième (fit 8 cartes),**
- **et préférablement un singleton/chicane si pointage plus ou moins limite.**

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En conclusion, il faut connaître ce Cue-Bid “fort” seulement pour s’en défendre.

Voici les quatre situations typiques d’enchères pouvant avoir ce contexte.

4.11.2:1	1	2	3	4
a)	1 Tr	<u>2 Tr</u>	Contre	...
b)	1 Ca	<u>2 Ca</u>	Contre	...
c)	1 Co	<u>2 Co</u>	Contre	...
d)	1 Pi	<u>2 Pi</u>	Contre	...

Dans ce type de situation, c’est le Défenseur-Ouvreur qui déclare le Cue-Bid direct Standard après ouverture des enchères. Et c’est le **répondant** qui déclare le *Contre de répétition*.

La signification Standard du Cue-Bid direct “fort” dévoile une main de 22 points et plus, avec un bonne suite d’atout sans en préciser la couleur. Cela équivaut à une *Ouverture forte au niveau 2*.

Ainsi, quand c’est vraiment le cas, il faut être très prudent évidemment car il ne reste plus beaucoup de points à partager.

Le *Contre* annoncé par répondant veut donc dire que ce dernier possède la majorité des points résiduels, soit environ 8 PH (environ 12 pour l’O. et 20 pour le Cue-Bideur.), et un soutien au moins troisième et préféablement un singleton/chicane si le pointage est plus ou moins limite.

Ce qui implique que les adversaires n’ont pas la majorité des points malgré tout ils doivent reparler (*leur atout ne peut pas être à Coeur*).

L’équipe offensive en sait suffisamment pour bien compétitionner la suite des enchères; le but n’est pas de toujours remporter le contrat mais plutôt de dépasser la *moyenne*.

4.11- 6

4.11.3 LE CONTRE DE RÉPÉTITION SUR CUE-BID DE SOUTIEN STANDARD

Il y a la variante du Cue-Bid direct “*fort*” ou Standard qui appartient cependant aux **deux équipes** (répondant et défenseur-répondant) et qui consiste à affirmer un fort soutien pour l’atout du partenaire et un pointage combiné garantissant la manche (ou le niveau forcing, ce qui est encore plus aberrant).

Ce Cue-Bid est efficace pour décrire *un gros jeu* mais il possède les mêmes inconvénients que le Cue-Bid *direct fort* ci-dessus : gaspillage de l’espace des enchères, annulation du Cue-Bid de Surenchère et, en plus, couverture de descriptions déjà couvertes par les règles habituelles.

Qui plus est, il peut être avantageusement remplacé par le Contre de Concertation sans causer d’effets négatifs.

Ce Cue-Bid de fort soutien a ainsi une utilité *pointue* (peu utile) et perpétue l’idée désuète que le blocage rapide des enchères est une bonne stratégie. Et, pour couronner le tout, son pseudo effet obstructif peut être facilement contourné par le Contre de répétition.

Donc, à ne pas utiliser; il faut juste savoir s’en défendre.

PRINCIPE 4.11.3 DÉFINITION DU CONTRE DE RÉPÉTITION SUR UN CUE-BID DE SOUTIEN STANDARD

Ce Contre sert à rétablir la communication dans l’équipe en répétant l’enchère Cue-Bid dans le sens naturel qui lui est dévolu dans le contexte qui a cours.

Voici quelques situations montrant le contexte d’un Contre de répétition après un *Cue-Bid de soutien Standard (direct, fort)*.

4.11- 7

4.11 Les “ Contre de répétition “
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 4.11.3:1	1	2	3	4
a)	1 Co	1 Pi	<u>2 Pi</u>	Contre
b)	1 Ca	Passe	1 Co	1 Pi
	<u>2 Pi</u>	Contre
c)	1 Ca	Passe	1 Co	1 Pi
	2 Co	<u>3 Co</u>	Contre	...
d)	1 Tr	1 Co	2 Tr	<u>3 Tr</u>
	Contre

Commentaires :

- a) Le Répondant (#3) a donné un soutien à Coeur à l’Ouvreur en Cue-Bidant le Pique du Défenseur-Ouvreur (#2) en espérant bloquer le Défenseur-Répondant (#4) qui a tout simplement annoncé un *Contre de répétition* qui donne un soutien à la défense à Pique du partenaire (#2).
- b) L’Ouvreur (#1) a donné un soutien à son répondant à Coeur en Cue-Bidant le Pique du Défenseur-Ouvreur (#4) et le D-O (#2) a donné le soutien (Pique) à ce dernier par son Contre de répétition.
- c) Le Défenseur-Répondant (#2) a donné un soutien à Pique au D-O (#4) en Cue-Bidant le Coeur de l’Ouvreur (#1) mais le Répondant (#2) a donné un resoutien invitatif à Coeur à l’Ouvreur par son Contre de répétition.
- d) Le Défenseur-Répondant (#4) a donné un soutien à Coeur au D-O (#2) en Cue-Bidant le Trèfle du Répondant (#3) mais l’Ouvreur (#1) a donné le soutien à Trèfle au répondant par son Contre de répétition.

On peut voir que les deux équipiers de chaque équipe peuvent se servir aisément de ce Cue-Bid selon les circonstances. Il est donc nécessaire de savoir reconnaître ce type d’enchère conventionnelle peu utile et, surtout de savoir qu’elle peut être facilement contournée par le CONTRE DE RÉPÉTITION.

4.11.4 LE CONTRE DE RÉPÉTITION APRÈS 2 TRÈFLES FORT.

Une grande proportion de bridgeur préfère ne pas utiliser l’*Ouverture forte Standard au niveau 2* au profit de l’*Ouverture faible au niveau 2* pour plusieurs raisons valables. Cependant, il faut tout de même réserver l’ouverture à **2 Trèfles** pour annoncer une *main forte*; ce qui signifie que la nature exacte de la couleur n’est pas dévoilée immédiatement.

Annoncer *2 Trèfles* en ouverture est donc une enchère artificielle décrivant une *main forte* de 22 HL et plus. Et le Contre de répétition demeure une arme efficace pour permettre de tirer son épingle du jeu contre ce type d’enchères.

Pour rester logique, la signification de ce Contre sera la suivante.

PRINCIPE 4.11.4 DÉFINITION DU CONTRE DE RÉPÉTITION APRÈS 2 TRÈFLES FORT

Déclarer Contre directement sur un “2 Trèfles fort” affirme une MAIN FORTE:

- de 22 HL et plus, si balancée,
- ou
- si non balancée de 22 HL/PP.

Corollaire: L’annonce d’un Contre par le défenseur-ouvreuse après une *ouverture forte* au niveau 2 Standard (naturelle) constitue un Contre d’appel.

Voici les trois seules situations d’enchères qui peuvent présenter un tel contexte.

Ex.4.11.4	1	2	3	4
a)	<u>2 Tr</u>	Contre
b)	...	<u>2 Tr</u>	Contre	...
c)	<u>2 Tr</u>	Contre

4.11- 9

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Commentaires :

L’enseignement des *mains fortes* est exposé dans le Chapitre 1 qui couvre toutes les “*Première enchère*” et le Chapitre 9 expose comment y répondre. Pour éviter d’alourdir l’apprentissage, ces deux sujets ne seront pas explicités dans ce sous-thème.

Concernant ce Contre de répétition, on peut dire que son incidence est peu fréquente mais plausible.

Il vaut tout de même la peine de concevoir une riposte pour le 2 *Trèfles fort*. Principalement parce que la *main forte* du déclarant peut être très débancée (un long atout) avec une chicane, alors le pointage une fois réévalué peut atteindre 22 PP mais avec un pointage HL passablement moindre. Ou encore, certains joueurs aiment jouer avec un pointage inférieur en croyant que l’effet obstructif va compenser le risque.

La signification du Contre de répétition après 2 *Trèfles fort* se doit de correspondre à une main réellement *forte*; car il y a d’autres enchères qui peuvent prendre la relève si le pointage ne remplit les exigences. Ce faisant, le système d’enchères garde sa précision et son efficacité.

Et, il est intéressant de noter, qu’un fois ce Contre annoncé dans les règles, le répondant va pouvoir utiliser le système de réponse spécifique au 2 *Trèfles fort*.

**

4.11.5 LE CONTRE DE RÉPÉTITION DU RÉPONDANT APRÈS 2 TRÈFLE FORT

Le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* privilégie le système de réponse par “*échelon*” parce qu’il est très performant grâce à l’harmonisation qui existe entre les **mains fortes** et leur système de réponse respectif de même qu’avec l’ensemble des règles et conventions.

4.11- 10

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Sans entrer dans les détails, les trois *échelons* (enchères) au-dessus de l’annonce d’un 2 *Trèfles fort* ou d’un *Contre de répétition après 2 Trèfles fort* correspondent chacun à un pointage spécifique.

Le **Contre de répétition du répondant après 2 Trèfles fort** va être très pratique pour rétablir la communication avec le déclarant (l’ouvreur ou le défenseur-ouvreur). En effet, les bridgeurs expérimentés interviennent régulièrement à la couleur pour communiquer de l’information et, de ce fait, obstruer plus ou moins le répondant qui doit décrire son pointage selon les échelons.

**PRINCIPE 4.11.5 DÉFINITION DU CONTRE DE RÉPÉTITION DU RÉPONDANT
APRÈS 2 TRÈFLES FORT ou après son CONTRE DE RÉPÉTITION**

Dans le contexte d’une Surenchère d’ouverture à la couleur (*défense*) immédiatement après l’*Ouverture forte* à «2 Trèfles» ou après un *Contre de répétition après 2 Trèfles fort*,

- ⇒ **le répondant, ou le défenseur-répondant, qui déclare Contre pour répéter l’échelon subissant l’obstruction affirme posséder :**
- **le pointage correspondant pour le Carreau ou le Coeur.**
 - **7 PH ou plus pour le Pique.**

Corollaire : La convention est valide aussi bien si la surenchère causant l’obstruction est naturelle ou artificielle.

Voyons le tout par quelques exemples.

4.11- 11

4.11 Les “ Contre de répétition “
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex.4.11.5	1	2	3	4
a)	<u>2 Tr</u>	2 Co	Contre	...
b)	Passe 2 Ca	Passe Contre	Passe ...	<u>2 Tr</u> ...
c)	2 Tr	<u>Contre</u>	2 Pi	Contre
d)	Passe 2 Pi	Passe Contre	2 Tr ...	<u>Contre</u> ...

Commentaires :

- a) C'est la situation basique. Le répondant décrit le deuxième échelon, soit 4, 5 ou 6 PH. Le joueur #2 a fait une Première défense, soit une *surenchère d'ouverture à la couleur au niveau 2 (sans saut)*.
- b) Un *2 Trèfles fort* ne peut pas survenir au deuxième tour mais peut fort bien survenir en quatrième position. Donc, il ne faut pas oublier le Contre de répétition du répondant, qui est efficace aussi au deuxième tour. Ici, le Répondant affirme *2 Carreaux* ce qui correspond au premier échelon, soit 0 à 3 PH.
- c) Cette fois, il y a deux mains fortes qui sont déclarées. Et la réponse du Répondant qui peut être naturelle (suite en couleur Pique) ou artificielle (échelon, par exemple) fait de l'obstruction au défenseur-répondant qui répète l'enchère via son Contre de répétition *2 Piques* pour affirmer qu'il détient 7 PH ou plus.
- d) Cet exemple est identique si ce n'est l'ordre des enchères qui débute après deux *Passe*.

4.11.5 LES CONTRE DE RÉPÉTITION SPÉCIFIQUES

Le principe de **répéter dans son sens strictement littéral** (via un Contre de répétition “*comme s’il ne s’était rien passé*”) d’une enchère adverse peut s’appliquer dans plusieurs autres contextes.

Il est clair qu’il peut y avoir d’autres contextes pouvant nécessiter l’usage du Contre de répétition. Il faut cependant faire attention de ne pas créer de double signification pour un contexte donné, ou créer des exceptions à tout moment, donc de la confusion.

Voici trois autres Contre de répétition qui sont incorporés dans le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*.

Ils sont très utiles parce qu’ils permettent de renforcer le pouvoir de trois conventions qui servent à se défendre contre l’**Ouverture/Réouverture à 1 SA**.

Ces trois défenses sont le *2 Carreaux à la Capelletti*, le *2 Trèfles à la Capelletti* et la *défense Inusitée contre 1 SA*.

Ces défenses sont expliquées en détails dans le **CHAPITRE 1** comme PREMIÈRE ENCHÈRE DÉFENSIVE, soit:

- *2 Carreaux à la Capelletti*, au Thème **1.11**; p. 201.
- *2 Trèfles à la Capelletti*, au Thème **1.11**; p. 203.
- *défense Inusitée contre 1 SA*, au Thème **1.11**; p. 206.

Et, au **CHAPITRE 10** traitant de l’ensemble des déclarations après 1 SA, vous

4.11 Les “ Contre de répétition “
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

trouvez au **Thème 10.5** qui explicite l’approche de la défensive d’enchères contre 1 SA ces trois défenses:

- **2 Carreaux à la Capelletti;** p. 10.5 -35 (271);
- **2 Trèfles à la Capelletti;** p. 10.5 -40 (276);
- **défense Inusitée contre 1 SA;** p. 10.5 -44 (280);
